afa formation
afa prévention

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)
Transport de Voyageurs

OBJECTIFS :

Permettre au conducteur de maitriser sur la durée les règles de sécurité routière et de sécurité à l'arrêt, la réglementation relative à la durée du travail et aux temps de repos, et les techniques de réduction de l'incidence de leur conduite sur l'environnement.

PUBLIC :

Conducteurs d'un véhicule de plus de 9 places assises, titulaire de la qualification initiale de conducteur du transport routier de voyageurs depuis près de 5 ans, ou dont la dernière FCO date au plus de 5 ans.

PRE-REQUIS :

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité.
Justifier de la qualification initiale de conducteur routier du transport de voyageurs.

CONTENU :

Accueil et présentation de la formation
Bilan des connaissances relatives aux réglementations des transports, à la sécurité routière, aux techniques et comportements en conduite.
Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité.
Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle.
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
Service, logistique.

PROFIL DES INTERVENANTS :

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Yann HAYE

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Salle de cours équipée de moyens multimédias.
Véhicules école.
Livret de suivi de la formation.

DATES DE FORMATION :

Consulter le site https://www.afaformation.com/, onglet formation, transports marchandises et voyageurs, ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08.

DURÉE :

35 heures, sur 5 jours consécutifs ou en deux sessions de formation de 3 et 2 jours consécutifs dispensées au cours d'une période de trois mois maximums.

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT
Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.
Test final d'auto-évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

SANCTION VISÉE :

Certificat de réalisation.
F.C.O pour le transport de voyageurs, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur (CQC).

EFFECTIFS :

16 Personnes